



# École Lucien-Pagé

## SÉANCE ORDINAIRE Conseil d'établissement – École secondaire Lucien-Pagé 18 mars 2025 à 18h00

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement de l'école secondaire Lucien-Pagé tenue le 18 mars 2025 à 18h00 à l'école secondaire Lucien-Pagé, 8200, boul. St-Laurent à Montréal.

### PRÉSENTS :

Sabrina BenMakhoulf (parent et représentante au Comité de parents)	Noumbé Diop (psychoéducatrice)
Laurent Demers (parent)	Laura Caporuscio (enseignante)
Nadia Assouli (enseignante)	Hans Guévin (enseignant)
David Roberts (Motivation-Jeunesse)	Noémie Mailloux-Houle (enseignante)
Emilie Caravecchia (parent)	Elliot Rochon (élève)
Beatriz Flores (parent)	Ons Barrak (parent)
Michele D'Amico (membre du public)	Caroline Barrette (membre du personnel de soutien)

Formant quorum sous la présidence de Mme Sabrina BenMakhoulf,

### SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS :

Monsieur Éric Thermidor, directeur

Monsieur Damien Pichereau, technicien en éducation spécialisée à l'école Lucien-Pagé.

### 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

La présidente, Mme Sabrina BenMakhoulf, déclare la réunion ouverte. Il est 18h07h.

### ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

**IL EST PROPOSÉ PAR** M. Laurent Demers que l'ordre du jour soit adopté avec la modification suivante : Le point robotique est reporté à un Conseil d'établissement ultérieur, étant donné l'absence de la personne responsable du point.

**Adoptée à l'unanimité (01-CE-2021-2022)**

### 2. ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour adopté se lit comme suit :

1. Ouverture de la réunion / vérification du quorum
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la dernière réunion du 21 janvier 2025

- 3.1. Modifications au procès-verbal
4. Parole au public
5. Période des choix de cours 2025-2026
6. Demande de budget pour le stage coopératif au Sénégal des élèves SDS
7. Sorties éducatives (approbation)
8. Grilles-matières 2025-2026
9. Demande de budget pour la réfection de l'auditorium
10. Projets d'adoption, de modification et d'abrogation de politiques du CSSDM
11. Mot de la présidente
12. Points d'information/rapports
  - 12.1. Conseil des élèves
  - 12.2. Personnel enseignant
  - 12.3. Professionnels
  - 12.4. Personnel administratif et de soutien
  - 12.5. Direction
  - 12.6. Membres de la communauté
  - 12.7. OPP
  - 12.8. Comité de parents
13. Prochaine rencontre
14. Levée de la réunion

### **3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU (DATE)**

- 3.1. Quelques modifications sont demandées au procès-verbal du 21 janvier 2025. M. Guévin effectue les modifications demandées et une nouvelle version est envoyée aux membres du conseil d'établissement.

**IL EST PROPOSÉ** par Mme Caroline Barrette que le procès-verbal de la séance ordinaire du 21 janvier 2025 soit adopté avec dispense de lecture et les modifications demandées.

**Adoptée à l'unanimité (02-CE-2021-2022)**

### **4. PAROLE AU PUBLIC**

M. Damien Pichereau, technicien en éducation spécialisée à Lucien-Pagé auprès des élèves non-verbaux en classe TSA TEACH, présente le projet de camp de fin d'année. Le camp s'adresse à 61 élèves (6 TSA et 55 sourds), débuterait un jeudi matin et pour un retour le vendredi soir de la même semaine. La date exacte reste à déterminer.

Le camp est adapté pour les élèves ayant besoin d'un cadre particulier. Malgré les efforts des intervenants et des élèves, les montants nécessaires n'ont pas été atteints. Les intervenants ont aussi sollicité diverses fondations. Le coût total de l'activité atteint environ 10 000\$. Les activités de financement ont permis d'amasser un peu moins de 3000\$. M. Pichereau demande donc au Conseil d'établissement s'il est possible de financer une partie des coûts à l'aide du Fonds des parents.

Les membres prendront une décision lors d'une réunion ultérieure.

## **5. PÉRIODE DES CHOIX DE COURS 2025-2026**

Point d'information de la part de M. Éric Thermidor : Depuis vendredi dernier, les choix de cours sont disponibles sur Mozaïk, pour les élèves de 3e, 4e et 5e secondaire. Nous avons connu quelques ratés, mais nous nous ajustons. Cette année, ces choix de cours ont été effectués par les élèves et les parents à partir de la maison. Ces choix s'effectueront en classe l'année prochaine.

## **6. DEMANDE DE BUDGET POUR LE STAGE COOPÉRATIF AU SÉNÉGAL DES ÉLÈVES SDS**

- 6.1. Présentation par Mme Noémie Mailloux-Houle d'une mini vidéo produite par les élèves SDS afin d'effectuer le suivi de leur dossier auprès du Conseil d'établissement. Mme Mailloux-Houle rappelle le caractère unique du projet.
- 6.2. Mme Beatriz Flores : Quel est le montant ramassé jusqu'à présent? Est-ce que les coûts ont changé?
- 6.3. Mme Noémie Mailloux-Houle : Certains vaccins ont coûté moins cher, mais certains vaccins se sont ajoutés.
- 6.4. M. Laurent Demers : Où en êtes-vous dans le financement?
- 6.5. Mme Noubé Diop : Il nous manque environ 7000 à 8000\$. Les élèves et les enseignants ont contribué. Les billets sont réservés et payés.
- 6.6. Mme Noémie Mailloux-Houle : Chaque dollar de plus permettra de bonifier l'offre des activités au Sénégal, en plus d'offrir du matériel pour les élèves sénégalais.
- 6.7. Mme Noubé Diop : Nous aimerions un montant de 500\$ par élève, soit 7000\$.
- 6.8. Mmes Diop et Mailloux-Houle se retirent le temps du vote.
- 6.9. Mme Beatriz Flores : Avons-nous les moyens?
- 6.10. M. Éric Thermidor : Nous avons 120 000\$. Ce n'est pas un enjeu.
- 6.11. Mme Emilie Caravecchia : Je propose que nous offrions un montant de 500\$ par élève, pour un total de 7000\$.
- 6.12. Mme Ons Barrak : Pouvons-nous ajouter un peu plus?
- 6.13. M. Éric Thermidor : Il y a d'autres personnes qui font des demandes aussi.
- 6.14. Le vote s'effectue.
- 6.15. M. Éric Thermidor : Les fonds seront avancés, puis le montant retiré du fonds des parents à la fin de l'année.

**IL EST PROPOSÉ QUE par madame Emilie Caravecchia :**

**QUE** le Conseil d'établissement avance 500\$ par élève participant au stage coopératif au Sénégal, pour un total de 7000\$.

**Adoptée à l'unanimité (04-CE-2021-2022)**

## **7. SORTIES ÉDUCATIVES**

Présentation par M. Éric Thermidor des sorties éducatives pour approbation.

**IL EST PROPOSÉ QUE** par madame Emilie Caravecchia

**QUE** les demandes de sorties éducatives soient acceptées.

**Adoptée à l'unanimité. (04-CE-2021-2022)**

## **8. GRILLES-MATIÈRES 2025-2026**

- 8.1. M. Éric Thermidor : Pour donner suite à l'enjeu soulevé lors de la dernière rencontre du Conseil d'établissement, la direction a décidé de procéder avec ajout des programmes Optimum 3 et Optimum 4 à la grille-matières 2025-2026.
- 8.2. M. Hans Guévin : Les enseignants tiennent à souligner que, malgré la consultation effectuée auprès de l'ensemble des membres par le CPEPE, le programme Transit 16 n'a pas été ajoutée à la grille-matières. Les enseignants reviendront à la charge l'an prochain en espérant que le programme soit ajouté.
- 8.3. M. Éric Thermidor rappelle que le fait d'offrir les programmes Optimum 3 et Optimum 4 ne signifie qu'il y aura ouverture de groupes.

**IL EST PROPOSÉ** par madame Caroline Barrette

**QUE** la grille-matières 2025-2026 proposée par la direction soit adoptée.

**Adoptée à l'unanimité. (04-CE-2021-2022)**

## **9. DEMANDE DE BUDGET POUR LA RÉFECTION DE L'AUDITORIUM**

- 9.1. M. Éric Thermidor expose l'étendu de la vétusté de l'auditorium, lequel date de plusieurs décennies. Il souligne que, depuis l'an dernier, l'école a une limite en ce qui a trait au financement.
- 9.2. Présentation de M. Thermidor de certaines soumissions déjà effectuée. Les priorités pour la réfection de l'auditorium vont comme suit : Priorité 1 : Écran de projection. 2 : Haut-parleurs. 3 : Lumières.
  - 9.2.1. Nous avons un programme MAM et des spectacles de danse, deux facteurs d'attrait pour l'école.
  - 9.2.2. L'école souhaite mettre l'emphase sur la priorité 1, soit l'écran de projection. Après plusieurs soumissions, la soumission d'IDEACONCEPT reviendrait à un total de 10 857,09\$ taxes incluses.
  - 9.2.3. La direction demande du financement à même le Fonds des parents.
- 9.3. M. Eliot Rochon : La toile serait bonne pour combien de temps?
- 9.4. M. Éric Thermidor : Au moins une dizaine d'années.
- 9.5. Mme Sabrina BenMakhlouf : La compagnie offre-t-elle une bonne garantie et des devis précis?
- 9.6. M. Éric Thermidor : Oui. C'est une bonne compagnie.
- 9.7. M. David Roberts : Pourquoi ne pas changer le projecteur en même temps?
- 9.8. M. Éric Thermidor : Nous avons la soumission de Solotech pour le projecteur aussi, soit environ 5000\$. Pour l'ensemble des mises à niveau, sans la toile, on parlerait d'un total de 45 000\$ environ.
- 9.9. Mme Beatriz Flores : Nous avons un problème de son aussi, qui dure depuis longtemps.
- 9.10. M. Laurent Demers : Comment le fonds 4 se nourrit-il?
- 9.11. M. Éric Thermidor : De dons, de ventes, d'activités de financement. Si l'école fait des surplus, l'école utilisera ces surplus au lieu d'aller piger dans le Fonds 4.
- 9.12. M. Laurent Demers : Aucun investissement possible de la part du CSSDM?
- 9.13. M. Éric Thermidor : Non, on parle surtout de coupures dans les années à venir.
- 9.14. Mme Sabrina BenMakhlouf : C'est un fonds de réserve?
- 9.15. M. Éric Thermidor : Non, c'est le Fonds 4. Même portefeuille que les activités tel le stage au Sénégal.
- 9.16. Mme Beatriz Flores : Peut-on transférer des budgets d'un fonds à l'autre?

- 9.17. M. Éric Thermidor : Pas nécessairement. Certains fonds sont dédiés, même le fractionnement de factures n'est pas permis. Nous sommes contrôlés et vérifiés.
- 9.18. Mme Caroline Barrette propose de financer l'écran et le projecteur pour cette année à l'aide du Fonds 4.
- 9.19. M. David Roberts propose que l'école se dote aussi d'une armoire barrée afin de ranger les manettes, fils et tout accessoire.
- 9.20. M. Éric Thermidor: Le montant approximatif serait d'environ 16 000\$. Il demande un budget provisoire et reviendra avec un montant final au prochain Conseil d'établissement.

**IL EST PROPOSÉ QUE** par madame Caroline Barrette

**QUE** de financer le remplacement de l'écran et du projecteur incluant installation et filage, pour un montant provisoire de 20 000\$.

**Adoptée à l'unanimité. (04-CE-2021-2022)**

## **10. PROJETS D'ADOPTION, DE MODIFICATION ET D'ABROGATION DE POLITIQUES DU CSSDM**

- 10.1. Présentation par M. Éric Thermidor des projets d'adoption, de modification et d'abrogation de politiques du CSSDM. (Présentation PowerPoint)
- 10.2. L'achèvement du questionnaire sera effectué lors du prochain CÉ.
- 10.3. L'un des points à l'étude serait la possibilité de remboursement aux parents de cahiers d'activités complétés à moins de 80%.

## **11. MOT DE LA PRÉSIDENTE**

Sans objet.

## **12. POINTS D'INFORMATIONS**

- 12.1. Conseil des élèves
- 12.1.1. M. Eliot Rochon : Nous travaillons pour avoir les poubelles de recyclage avec Consignation.
- 12.1.2. M. Rochon annonce aussi que le 29 avril, tous les membres du Conseil d'élèves participeront à une activité portant sur la démocratie pour les jeunes. Le conseil d'élèves reviendra avec plus de détails afin d'obtenir l'accord nécessaire.
- 12.2. Personnel enseignant
- 12.2.1. Mme Noémie Mailloux-Houle : L'équipe syndicale demande d'apporter un point à propos des critères de classement des élèves.
- 12.2.2. « Nous souhaitons vous informer qu'une analyse de l'Entente nationale réalisée par l'Alliance indique qu'il est possible pour l'équipe-école, dans une démarche consensuelle avec la direction, d'élargir les critères d'accès aux classes CPF, à condition qu'au moins 50 % des élèves soient codés. Cette possibilité avait été reconnue par les enseignants comme un moyen de conserver certaines classes de CPF et d'y orienter des élèves qui en bénéficieraient, même s'ils ne respectent pas les critères rigides établis précédemment par le CSS.

- 12.2.3. « Cela empêcherait d'éviter un alourdissement massif de la difficulté d'enseignement dans les classes régulières et privera les élèves en difficulté d'un service plus adapté à leurs besoins.
- 12.2.4. « De plus, si la direction prétend avoir les mains liées en invoquant le pouvoir de la direction d'unité, l'analyse de la LIP et de la politique sur les services éducatifs aux EREHDAA du CSSDM indique clairement que l'élaboration des critères de classement relève de l'échelle locale: la direction peut consulter la direction d'unité, mais celle-ci ne peut s'immiscer dans nos processus locaux.
- 12.2.5. Nous souhaitons donc alerter les parents sur cette situation qui risque de nuire gravement aux élèves en difficulté, aux enseignant-es qui dénoncent une charge de travail devenue ingérable, ainsi qu'à la démocratie scolaire. On rappelle aussi que la direction freine la communication entre le CE et les parents d'élèves sur tout ce qui touche à cet enjeu. »
- 12.2.6. Mme Nadia Assouli : Remercie M. Éric Thermidor pour le soutien dans le cadre du concours Optimath.
- 12.2.7. Elle remercie aussi la direction pour avoir aidé les enseignants à mettre en place un tutorat en maths pour les élèves de l'accueil lors de leur intégration vers le régulier. (Projet TAM)

### 12.3. Professionnels

- 12.3.1. Mme Noubé Diop : Nous avons eu une rencontre sur le chantier CSSDM. Tous les postes des professionnels seront abolis et reconstruits. Les devis de services seront maintenus. Les services aux élèves seront affectés, les ergothérapeutes ne seront plus offerts aux élèves TSA, ils seront affectés aux communautés par le CSSDM. Même chose pour la psychologie. C'est extrêmement préoccupant. Les écoles qui n'ont pas de service pourront en recevoir, mais les écoles qui en ont, pourraient en perdre.
- 12.3.2. Mme Caroline Barrette : Tu pourrais être placées n'importe où.
- 12.3.3. Mme Noubé Diop : Après 25-26. Nous avons une année de moratoire. Ils veulent plus de cinq jours ou de trois jours. Les écoles avec plus de service vont devoir partager. Les communautés sont responsables de plusieurs écoles, parfois jusqu'à 12 écoles, ce qui est impossible.
- 12.3.4. M. Éric Thermidor : Je comprends la crainte des professionnels. Souligne que plusieurs points de service n'avaient aucun professionnel. Le but du projet est que les classes spécialisées aient les services. C'est possible qu'il y ait une diminution de service, ce qui peut faire de grands remous.
- 12.3.5. M. Michele D'Amico : On ne pourra pas en avoir même si l'école paye le professionnel?
- 12.3.6. M. Éric Thermidor : Ceci touche tout ce qui est professionnel. Nous n'avons plus de budget de professionnel. Nous ne pouvons plus engager de professionnel même si nous avons l'argent disponible

### 12.4. Personnel administratif et de soutien

Sans objet.

### 12.5. Direction

- 12.5.1. M. Éric Thermidor : Vous avez entendu qu'il y aurait des coupures, mais les services à l'élève ne devraient pas être touchés. Il y a des surplus au niveau des activités parascolaires, par exemple.
- 12.5.2. Cette semaine marque la semaine thématique des concierges et du personnel de la cafétéria.
- 12.5.2.1. Afin de souligner cette semaine, tout comme nous l'avons fait pour la semaine des enseignants, nous avons choisi d'offrir un chandail thématique, fait par les élèves TSA lors d'un stage, à tous les membres du personnel.
- 12.5.3. Semaine de prévention de l'intimidation et de la violence. Il y a eu présentation par les enseignants de la vidéo du ministre de l'Éducation du lundi le 17 mars à 10h15. L'ayant appris

à la dernière minute, nous n'avons malheureusement pas pu arrimer cet événement avec d'autres événements locaux en lien avec l'intimidation et la violence, comme la Journée rose, par exemple.

#### 12.6. Membres de la communauté

- 12.6.1. M. David Roberts rapporte qu'il a effectué une rencontre avec tous les organismes de Villeray-Petite-Patrie. L'organisme CAFLA, qui vient en aide au latino-américains, offre des ateliers gratuits dans les écoles (relations, sexting, intimidation, etc.) Il suggère de le proposer aux enseignants et professionnels.
- 12.6.2. Des organismes communautaires du quartier font présentement une planification stratégique pour 25-30. Les sujets traités incluent la fracture numérique, logement, intégration arrivants et activités et services communautaires.
  - 12.6.2.1. Exemple de fracture numérique : difficultés d'accès aux formulaires et inscriptions.
- 12.6.3. Plan de quartier Villeray : M. Roberts mentionne un site mis en place afin de questionner et d'entendre les citoyens qui habitent sur le territoire. Leur opinion permettra de donner les orientations souhaitées aux organismes communautaires.
- 12.6.4. M. Éric Thermidor : Les liens seront mis dans le Mémo envoyé mensuellement aux parents.

#### 12.7. OPP

Sans objet.

#### 12.8. Comité de parents

- 12.8.1. Mme Sabrina BenMakhlouf : Le comité de parents s'est penché sur la sécurité dans la pratique du sport et sur le port du casque. Il propose de mettre en place un atelier sur le port du casque avec les professeurs d'éducation physique. L'atelier serait appuyé par un organisme externe. L'atelier est d'une durée de 25 minutes et aurait pour but d'informer les élèves sur la nature d'activités nécessitant le casque ainsi que sur la vérification de son efficacité. L'organisme propose d'offrir des casques gratuits aux écoles.
- 12.8.2. Par rapport au 80% de remboursement des cahiers d'exercices mentionné au point 10.3 : le projet est en cours. À suivre.
- 12.8.3. Le comité suggère que les écoles puissent contacter Projet Pivot Montréal, organisme luttant contre la violence armée. L'équipe intervient directement dans les écoles, et leur mission est axée sur l'intervention et non pas seulement la prévention.

### 13. PROCHAINE RENCONTRE

La prochaine rencontre aura lieu le mardi 15 avril 2025.

### 14. LEVÉE DE LA RÉUNION

L'ordre du jour étant épuisé, la séance prend fin. Il est 19h31.



---

Sabrina BenMakhlouf  
**Présidente**



---

Éric Thermidor  
**Directeur**